

RACCORDEMENT DU POSTE BÉLANGER

1 Conformément à la décision D-2011-026¹ du 25 février 2011, le Distributeur dépose le
2 suivi 2018 spécifique aux travaux du Distributeur pour le raccordement du poste Bélanger et
3 la conversion de ses charges.

1. CONTEXTE

4 Le projet du Distributeur, au coût total de 67,9 M\$, vise la préparation des composantes du
5 réseau de distribution pour supporter une tension à 25 kV, la conversion des charges de
6 12 kV à 25 kV et le raccordement de ces charges au nouveau poste Bélanger.

2. RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2018

2.1. État d'avancement des travaux de raccordement

7 Les travaux réalisés en 2018 ont consisté essentiellement en la conversion et la préparation
8 des lignes à 25 kV, soit plus spécifiquement à :

- 9 • Réaliser les études d'ingénierie liées à la conversion des lignes de la zone 3 et
10 finaliser les travaux de conversion de trois des sept lignes de cette zone;
- 11 • Poursuivre les travaux de préparation de conversion des lignes de la zone 4
12 et réaliser les études d'ingénierie liées à la conversion des lignes de cette zone.

2.2. Suivi des investissements

13 En 2018, les dépenses encourues ont atteint 4 186 k\$, portant les dépenses totales à
14 39 258 k\$, soit un montant de 28 607 k\$ inférieur au budget cumulatif.

15 Le tableau 1 présente les dépenses encourues ainsi que les écarts par rapport aux coûts
16 projetés pour l'année 2018 tandis que le tableau 2 présente les dépenses encourues
17 cumulatives ainsi que les écarts depuis le début du projet.

18 Le Distributeur prévoyait initialement la fin des travaux en 2017. Ainsi, aucun budget n'a été
19 prévu pour 2018, ce qui explique l'écart constaté.

20 L'écart cumulatif favorable de 28 607 k\$ est principalement attribuable à l'ingénierie et aux
21 travaux électriques dont les coûts réels se sont avérés inférieurs à ceux planifiés. Le
22 Distributeur rappelle avoir réalisé un gain d'efficacité lié à la réalisation de travaux connexes
23 d'enfouissement touchant des lignes du poste Bélanger. Ces facteurs, jumelés à la non
24 utilisation à ce jour de la contingence, ont également eu un impact favorable sur le niveau
25 des frais d'emprunt.

¹ D-2011-026, décision sur la demande du Transporteur et du Distributeur relative au poste Bélanger, 25 février 2011.

**TABLEAU 1 :
ÉCARTS DE COÛTS – 2018 (k\$)**

	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2018		
	Réel	Budget initial	Écart (réel/budget)
Ingénierie	435	-	435
Travaux civils	11	-	11
Travaux électriques:			
aériens	869	-	869
souterrains	2 538	-	2 538
Compensation financière	-	-	-
Sous-total	3 853	-	3 853
Frais d'emprunt à capitaliser	333	-	333
Contingence	-	-	-
Total	4 186	-	4 186

**TABLEAU 2 :
DÉPENSES ENCOURUES CUMULATIVES AU 31 DÉCEMBRE 2018 (k\$)**

	1 ^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2018		
	Réel ⁽¹⁾	Budget initial	Écart (réel/budget)
Ingénierie	6 224	11 941	(5 717)
Travaux civils	142	-	142
Travaux électriques:			
aériens	20 373	23 832	(3 459)
souterrains	10 034	19 570	(9 536)
Compensation financière	26	499	(473)
Sous-total	36 799	55 842	(19 043)
Frais d'emprunt à capitaliser	2 459	3 647	(1 188)
Contingence	-	8 376	(8 376)
Total	39 258	67 865	(28 607)

⁽¹⁾ Inclut des dépenses de 41 k\$ antérieures à l'année 2010 pour des travaux d'ingénierie

3. ÉCHÉANCIER ET COÛT TOTAL DU PROJET

- 1 Le Distributeur prévoit compléter ses travaux en 2019. À l'échéance, le Distributeur anticipe
- 2 que les coûts totaux du projet atteindront 46,2 M\$.